

Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Le mandat de nos actuels Commissaires aux Comptes, le cabinet KPMG, se termine avec cet exercice 2015

Nous avons procédé à une consultation auprès de deux autres cabinets ainsi qu'auprès de KPMG pour un mandat de 6 ans, soit de 2016 à 2021.

Le BE et le CA ont opté en majorité pour la reconduction de KPMG en raison des différents contrôles toujours en cours, bien que ses honoraires étaient en position médiane.